

Communiqué de presse

Lyon, le 24 janvier 2018

NOUVEAU CONCOURS RISK MANAGEMENT SHAM 2018

Sham renouvelle le format de son concours pour favoriser les projets innovants en prévention et en management des risques des établissements, structures et services de la santé, du social et du médico-social.

Spécialiste de l'assurance et du management des risques des acteurs de la santé, du social et du médico-social, Sham innove en 2018 en repensant totalement son concours annuel (anciennement Prix Sham de la Prévention des risques). Mis en place il y a 18 ans, il vise à récompenser des actions innovantes et originales en faveur de la prévention des risques. Rebaptisé Concours Risk Management Sham, il s'ouvre désormais à tous les établissements, sociétaires ou non-sociétaires de Sham. Lancé officiellement le 24 janvier 2018, cet appel à projets innovants confirme le rôle de Sham comme acteur mutualiste engagé en faveur de la prévention et du management global des risques à l'échelle du territoire. Au travers de ce Concours, Sham accompagne ses sociétaires en soutenant l'innovation et la recherche médicale et en participant au financement des établissements pour le développement de leurs structures.

Concours Risk Management Sham 2018 : conçu pour répondre de manière innovante aux enjeux de la prévention et du management des risques

Sham est engagée depuis 90 ans aux côtés des acteurs de la santé, du social et du médico-social pour les accompagner dans leurs démarches de prévention et de gestion des risques. Dans ce cadre, Sham organise depuis 18 ans en France, et depuis 2 ans en Italie et en Espagne, un concours annuel visant à récompenser des actions innovantes et originales, mises en œuvre par ses sociétaires, en faveur de la prévention des risques. Depuis 2018, il est ouvert à tous les établissements, structures et services, sociétaires ou non-sociétaires, ayant un projet d'amélioration de gestion et de prévention des risques.

Trois nouvelles catégories

Contrairement aux éditions précédentes, le Concours Risk Management Sham 2018 récompensera des projets qui n'auront pas encore été mis en place par les établissements, structures ou services. Trois catégories sont proposées dans cet appel à projets, dont une relative à la sécurité des établissements, un enjeu majeur dans le domaine de la santé, notamment suite au développement de nouveaux risques comme le Cyber-risque :

- **Le Prix « Ressources humaines – Qualité de vie au travail »** pour un projet destiné à améliorer la qualité de vie et le bien-être au travail des personnels ;

- **Le Prix « *Prise en charge patient / résident* »** pour un projet destiné à améliorer la prise en charge des personnes soignées, hébergées ou accueillies ;
- **Le Prix « *Digital et nouveaux risques* »** pour un projet destiné à améliorer la sécurité en matière de gestion des risques, et notamment :
 - o digitaux et technologiques (Cyber, robotique, télémédecine, dématérialisation des dossiers médicaux, objets connectés...),
 - o réglementaires ou liés à l'évolution de l'environnement (ambulatoire, organisation territoriale de la santé, nouvelles manières de soigner...).

Sham s'implique pour ceux qui s'engagent

Chaque lauréat recevra **la somme de 6 000 € et bénéficiera d'un accompagnement de 5 jours** pour mettre en place son projet. Il prendra la forme d'un mécénat de compétences réalisé par des collaborateurs du Groupe Sham, qui, au travers de leurs valeurs mutualistes, s'impliquent déjà chaque jour pour leurs clients, eux-mêmes pleinement engagés dans leur mission d'intérêt général.

Un mois pour candidater !

Les établissements intéressés peuvent déposer leur projet entre **le 24 janvier et le 25 février 2018 via la plateforme accessible depuis www.sham.fr**. Les lauréats se verront remettre leur prix le 15 juin 2018, à Lyon, lors de l'Assemblée Générale de Sham.

Retrouvez toutes les informations utiles concernant le Concours Risk Management Sham 2018, les dossiers d'inscription, les critères de sélection des projets et d'attribution des prix, ainsi que le calendrier sur le site de Sham : www.sham.fr

A propos de Sham

Créée en 1927, Sham est une société d'assurance mutuelle spécialisée dans l'assurance et le management des risques des acteurs de la santé, du social et du médico-social, opérateur de référence français en matière de responsabilité civile. Sham compte près de 11 000 sociétaires – personnes physiques et morales – et gère 1,9 milliard d'actifs en valeur marché. Basée à Lyon (siège), Sham emploie près de 400 personnes et a réalisé 316,8 M€ de chiffre d'affaires en 2016.

A propos du Groupe Sham

Le Groupe Sham propose à l'ensemble des acteurs de la santé, de l'action sociale et de l'action territoriale des solutions de gestion, de prévention et d'assurance des risques liées à leur activité, en France et en Europe, avec trois domaines de compétences complémentaires : l'assurance (Sham), le courtage (Sofaxis), le conseil et les services (Neeria, Ravinale). Avec plus de 936 collaborateurs répartis dans quatre pays (France, Italie, Espagne, Allemagne) 32 000 structures clientes, le groupe a enregistré en 2016 un montant de 775 M€ de primes collectées.

www.sham.fr /  @Sham_Assurance, @GroupeSham

Contact presse : Agence EKNO

Christine SAVOIE – 06 46 90 34 23 – christine.savoie@ekno.fr // Xavier CAYON – 06 23 12 63 46 – xavier.cayon@ekno.fr